



St-Priest.info n°5

Nous retiendrons de ce trimestre l'embauche, enfin, d'un nouvel agent d'entretien à l'expérience solide et nous lui souhaitons la bienvenue.

Comme vous pourrez le découvrir dans ce numéro, les occasions de se retrouver dans des moments de convivialité ne vont pas manquer dans les prochaines semaines, permettant ainsi d'égayer la mauvaise saison et d'oublier les dix-huit mois d'isolement précédents.

Infos Pratiques

- **État civil**

Décès :

M. BARLERIN Jean-Claude

Le 5 Juillet 2021

A Saint-Priest-La-Prugne

Naissances :

KLUCZNY Mylona

Née le 26 Juillet 2021

A Thiers

CHARBONNIER Eliott

Né le 21 Août 2021

A Roanne

BLANCO Aaron

Né le 2 Octobre 2021

A Roanne



- **Commémoration du 11 novembre :**

La cérémonie aura lieu à 11 h devant le monument en présence des membres de la section locale de la Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie et Afrique du Nord. Rassemblement à 10 h 45 devant la mairie.

Les services communaux

- **Rentrée scolaire**

La rentrée des classes s'est déroulée le 2 septembre. Cette année, 20 élèves (6 PS, 4 MS, 3 GS, 2 CP et 5 CE1) ont été accueillis à l'école de Saint-Priest par la maîtresse remplaçante Camille Fournial, avec l'aide attentionnée de Nicole. Céline surveille la garderie et prépare de bons plats à la cantine.

A La Tuilière, ce sont 16 enfants (6 CE2, 5 CM1 et 5 CM2) qui ont été accueillis par Laly Poncet.



L'année scolaire s'annonce bien remplie, avec de nombreux projets en perspective : piscine pour les plus grands, voyage, sorties cinéma, Usep.

Sans oublier les 90 ans de l'école qui seront célébrés le samedi 25 juin. Au programme : marche sur le chemin des écoliers, mini certificat - dictée et problème, jeux d'antan, expositions...une équipe dynamique a commencé à préparer la manifestation.

- **Agent d'entretien**

Suite au départ anticipé de M. LAURAND, le conseil municipal a dû relancer des recherches pour embaucher un nouvel agent technique. La candidature de M. MEUNIER Richard a été retenue. Il a pris ses fonctions à temps plein depuis le 4 octobre 2021.

- **Bibliothèque municipale**

En raison des règles d'accueil du public applicables depuis début septembre, la bibliothèque n'est plus ouverte dans les mêmes conditions qu'avant. Conscients de la gêne occasionnée et pour ne pas entraver l'accès à la lecture, les responsables se proposent d'accueillir les lecteurs, sur rendez-vous, de préférence le samedi matin. N'hésitez donc pas à téléphoner à Andrée Chantelot au 04 77 62 97 79 ou Lucette Cazorla au 04 77 62 90 46.

Les inscriptions sont gratuites. Les ouvrages sont renouvelés fin octobre ; prenez vite un rendez-vous pour en profiter ; en ce début d'année scolaire, pour celles et ceux d'entre vous qui ont des enfants ou des petits-enfants, donnez-leur le goût de la lecture grâce aux nombreux albums jeunesse disponibles. Les ados pourront trouver romans, BD et mangas.

Si vous avez des livres à rendre, vous pouvez les déposer dans la boîte aux lettres de la bibliothèque, en prenant la précaution de les mettre dans un sac avec vos nom et prénom.

- **Logement communal disponible**

Après quelques travaux de réfection, le logement situé au-dessus de l'école (T4 – 3 chambres) est disponible à la location à compter du 18 octobre 2021. Le montant du loyer s'élève à 310€ (charges non-comprises). Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec la mairie aux heures d'ouverture.

- **Difficultés de déplacements**

Une réflexion est menée au niveau des communautés de communes du Pays d'Urfé et des Vals d'Aix et d'Isable pour permettre aux personnes ne conduisant pas, éloignées des lignes régulières de transport, d'avoir accès à un système de covoiturage local ou à un transport à la demande. Si vous êtes concernés par ce problème, vous pouvez contacter le 06 62 08 03 86.

Bien vivre à Saint-Priest

- **Centre Communal d'Action Sociale**

En raison des conditions sanitaires non encore stabilisées, le moment de rencontre et de partage que la commission CCAS souhaitait mettre en place pour les aînés de notre commune, (voir St-Priest.info n°4) est malheureusement reporté à une prochaine année. Donc, les membres du CCAS ont décidé de reconduire le colis de Noël pour les aînés inscrits sur la liste électorale, âgés de 71 ans et plus. En période de fin d'année, il leur semble aussi important de penser aux familles de Saint-Priest qui rencontrent des difficultés. Une boîte de Noël leur sera remise par le biais de l'assistante sociale du secteur.

Lors de la séance du 1^{er} octobre, le conseil municipal a décidé d'intégrer le budget du CCAS dans le budget communal comme la loi l'y autorise. Les actions du CCAS seront portées désormais par le Comité Consultatif d'Action Sociale qui a été créé dans le même temps.

- **Point sur l'ambrosie**

L'ambrosie à feuille d'armoise est présente en quelques stations sur le territoire communal. Elle aime les terrains nus fraîchement remués. Sa nuisance principale est son pollen très allergisant qui se répand fin juillet début août. Grâce à ses très nombreuses graines, elle peut proliférer rapidement.

Comment la reconnaître ? Contrairement à l'armoise (feuilles vertes et blanches odorantes) à laquelle elle ressemble, les feuilles de l'ambrosie sont de la même couleur sur le dessus ET le dessous et n'ont pas d'odeur particulière.

Des dépliants d'information sont disponibles à la mairie. En cas de repérage, il faut l'arracher et la détruire. Merci de signaler l'endroit repéré à la mairie ou aux référentes Janine Torre et Maryline Gibert.



- **Cimetière communal**

Des tombes totalement abandonnées, l'interdiction d'utiliser des désherbants chimiques, tout ceci nuit à l'aspect du cimetière et complique son entretien. Des pistes de réflexion sont à l'étude pour la reprise des concessions abandonnées (procédure longue d'environ 3 ans) et pour envisager un traitement durable des allées.

La Toussaint approche et de nombreuses tombes seront fleuries, ce qui rendra notre cimetière plus « accueillant ». Nous rappelons que les plantes fanées doivent être enlevées régulièrement et déposées aux endroits aménagés à cet effet. D'avance, merci à tous.

Un règlement intérieur est aussi en cours d'élaboration ainsi qu'un plan des concessions réactualisé (le dernier datant de 1946).

- **Important : réunion de la commission de suivi du site minier**

Elle aura lieu le mardi 16 novembre à 14 h 30 à la salle des fêtes de St-Priest-la-Prugne. **Séance ouverte au public.**

Projets et réalisation

- **Site internet de la municipalité**



La commission communication est en train de réaliser le site internet de la commune afin d'informer au plus près les habitants de Saint-Priest sur les services municipaux, les comptes rendus des conseils, les arrêtés, les informations de dernière minute, la vie associative.

- **Lotissement de « La Motte »**

Le cabinet Adage a été retenu pour réaliser la maîtrise d'œuvre de la viabilisation du lotissement communal. Une rencontre s'est déroulée en mairie le 27 septembre 2021. A ce jour, l'élaboration du plan de travaux est en cours. Le premier coup de pelle est prévu en janvier 2022.

- **Modification du Plan Local d'Urbanisme :**

Une visite avec le bureau d'étude a eu lieu le 1^{er} octobre pour étudier les propositions de changement de destination d'une douzaine de granges en logements ou extension de logements.



- **Préau du stade : avancement des travaux**

Le projet de réalisation d'un préau à la place des anciens vestiaires sportifs se poursuit. Le permis de construire a été accordé et une réunion de travaux avec l'ensemble des entreprises retenues s'est tenue le 12 octobre 2021. Les travaux doivent débuter prochainement.

Vie associative – Animation

- **Comité des fêtes**

Cette année étant encore compliquée au regard des conditions sanitaires, le comité des fêtes a seulement organisé un repas qui s'est tenu le 18 juillet 2021 à la salle des fêtes. Grâce à votre participation, ce sont plus de 150 repas qui ont été vendus, pris sur place ou emportés. Merci à tous !

Actuellement, des réunions d'organisation sont prévues pour préparer les festivités de l'année 2022, en espérant que les réglementations seront plus favorables.

Le comité des fêtes vous souhaite une bonne fin d'année 2021 ; nous avons déjà hâte de vous retrouver.

- **L'Amicale des anciens mineurs a tenu son assemblée générale le 12 octobre.**

Le 4 décembre, une messe précèdera le traditionnel repas de la fête de la Sainte Barbe.

- **Club des aînés**

La choucroute du club des Aînés sera de retour **le 21 novembre 2021** à la salle des fêtes à partir de 12h (Pass sanitaire obligatoire). Pour réserver, contacter Christian Noyer au 07 86 26 52 44.

- **Noël à Saint -Priest**

Cette année, le conseil municipal a décidé d'organiser une soirée amicale à l'occasion des illuminations de Noël dans le bourg. Pour cela, nous avons le plaisir de vous convier le **vendredi 10 décembre à partir de 18h00** autour du sapin qui sera installé sur la place de l'école.

Il nous sera agréable de partager ensemble un moment convivial autour d'un verre de vin chaud, d'un chocolat ou d'un café.

En outre, les habitants sont encouragés à créer des décorations de Noël pour embellir leur façade de maison ou des espaces publics de la commune. Soyons créatifs ! La magie de Noël existe dans les yeux des enfants et dans l'esprit des grands, partageons ce moment ensemble.

- **Galette des rois**

Huit familles de Saint-Priest ont participé aux concours des maisons fleuries et nous les en remercions. La remise des prix se déroulera le samedi 8 janvier 2022 à 15h à la salle des fêtes autour de la galette des rois. A cette occasion, nous serons heureux d'accueillir les nouveaux habitants de la commune ainsi que les bébés nés en 2020 et 2021.

- **90 ans du groupement scolaire**

L'école de notre village a 90 ans. La municipalité, avec le concours des associations et de tous les habitants volontaires, a décidé d'organiser une journée festive autour de cet évènement. (Voir l'article sur la rentrée scolaire).



Les souvenirs et les photos de classe ou d'évènements particuliers (carnaval, Noël...) de tous ceux et celles (élèves, enseignants, cantinières, ATSEM, etc.) qui ont fait un bout de chemin dans cette école nous seront précieux pour mener à bien ce projet. Cette mémoire commune fera l'objet d'un livret.

Dès à présent, vous pouvez envoyer vos photos scannées accompagnées d'un document précisant les nom et prénom de toutes les personnes (si possible) présentes sur la photo ainsi que la date du cliché, à mairie.st.priest.la.prugne@wanadoo.fr. Si vous ne pouvez pas scanner, venez à la mairie aux horaires d'ouverture ; votre photo sera scannée et vous sera immédiatement rendue.

Concernant la collecte des souvenirs, une équipe se chargera de recueillir les témoignages oraux. Pour les témoignages écrits, merci de les envoyer à : mairie.st.priest.la.prugne@wanadoo.fr

Tout objet qui représente l'école et les jeux de récréation d'hier (plumier, livres, cahiers, blouses, osselets, balles, billes...) sera le bienvenu en vue d'une exposition. Le dépôt des objets se fera à la mairie en avril-mai. C'est donc avec l'aide de vous tous que nous fêterons dignement notre école. Un beau moment de convivialité nous l'espérons ! Merci pour votre coopération.

Communauté de Communes du Pays d'Urfé :

Tél : 04.77.65.12.24 – Site Web : <https://www.ccpu.fr> – Adresse électronique : contact@ccpu.fr

Secrétariat de mairie : ouvert au public les lundis et mardis de 13h à 17h, les jeudis et vendredis de 8h à 12h.

Tél : 04.77.62.92.13 – Adresse électronique : mairie.st.priest.la.prugne@wanadoo.fr

Pour contacter la mairie en dehors des horaires de présence, pour un motif qui ne peut être différé, merci d'utiliser uniquement le **06 62 08 03 86** et non les numéros privés du maire ou des conseillers.